

POLITIQUE DE SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS ET ÉVÉNEMENTS



MAI 2024

**NENDAZ**
4 VALLÉES 

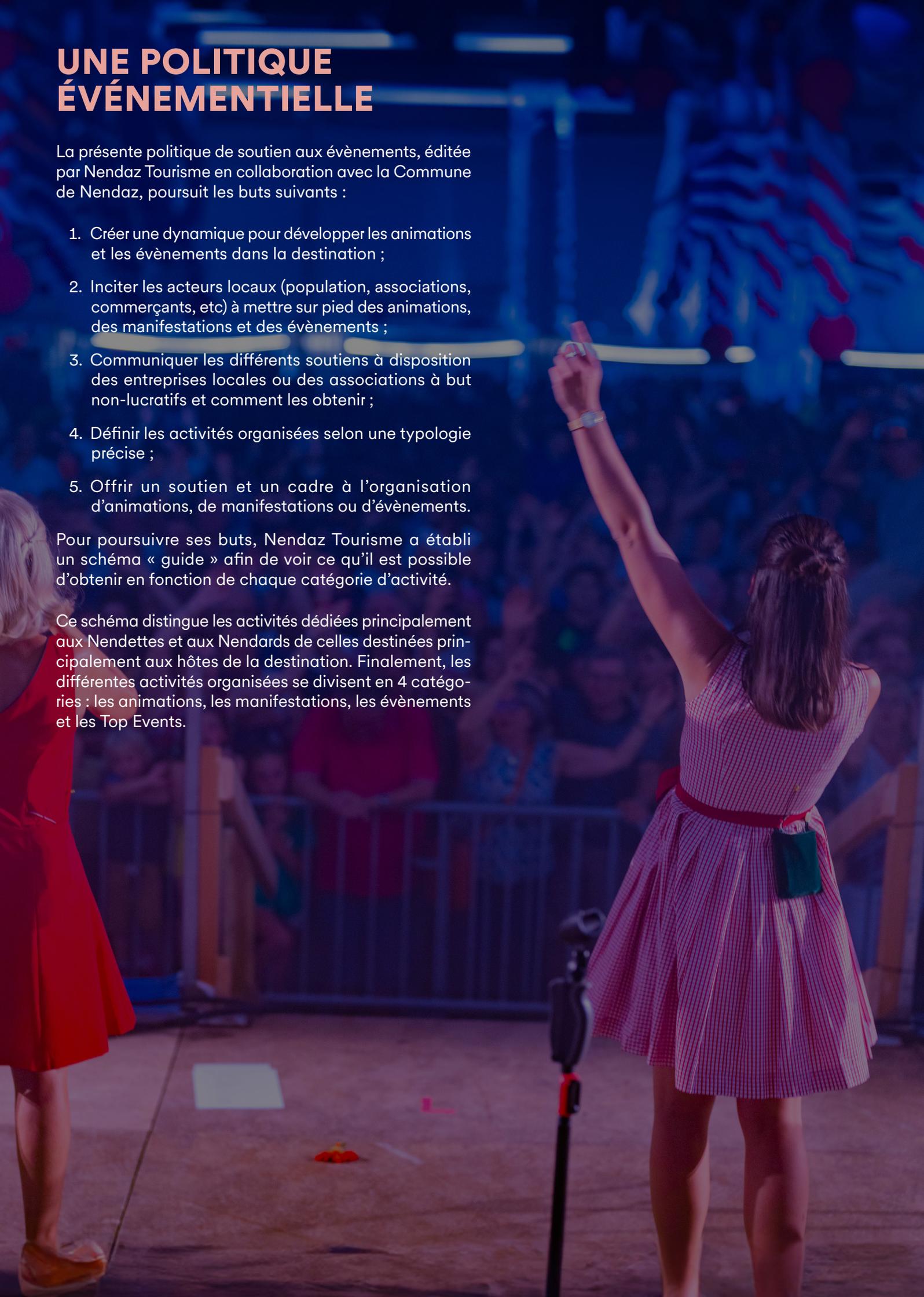
UNE POLITIQUE ÉVÉNEMENTIELLE

La présente politique de soutien aux évènements, éditée par Nendaz Tourisme en collaboration avec la Commune de Nendaz, poursuit les buts suivants :

1. Créer une dynamique pour développer les animations et les évènements dans la destination ;
2. Inciter les acteurs locaux (population, associations, commerçants, etc) à mettre sur pied des animations, des manifestations et des évènements ;
3. Communiquer les différents soutiens à disposition des entreprises locales ou des associations à but non-lucratifs et comment les obtenir ;
4. Définir les activités organisées selon une typologie précise ;
5. Offrir un soutien et un cadre à l'organisation d'animations, de manifestations ou d'évènements.

Pour poursuivre ses buts, Nendaz Tourisme a établi un schéma « guide » afin de voir ce qu'il est possible d'obtenir en fonction de chaque catégorie d'activité.

Ce schéma distingue les activités dédiées principalement aux Nendettes et aux Nendards de celles destinées principalement aux hôtes de la destination. Finalement, les différentes activités organisées se divisent en 4 catégories : les animations, les manifestations, les évènements et les Top Events.



QUELS SOUTIENS POUR MON ACTIVITÉ ?

Les soutiens de Nendaz Tourisme

Les organisateurs d'animation, de manifestation ou d'évènement sur le territoire nendard peuvent solliciter le soutien de Nendaz Tourisme pour apporter un soutien. Pour cela l'activité organisée doit tout d'abord remplir ces conditions :

- Être une société locale, une entreprise locale ou un CO,
- L'activité doit être apolitique,
- L'activité doit être ouverte au public.

Ensuite, en fonction du type d'activité, deux types de soutien peuvent être octroyés par Nendaz tourisme :

- Soutien financier (dans la limite des budgets disponibles)
- Prestations en nature
 - o Matériel événementiel et promotionnel
 - o Heures de travail (CHF 50.-/heure)

Le partenariat de soutien est régi par une convention entre Nendaz Tourisme et l'organisateur. Cette convention précise les obligations de chacune des parties et les objectifs du partenariat.

Les prestations sont reprises et valorisées dans une facture pro forma. Cela permet aux organisateurs de valoriser ces prestations offertes dans leur budget.



SCHÉMA «GUIDE» POUR LES ORGANISATEURS

Je suis une association, une société locale, une entreprise locale ou un CO, mon activité

...ouverte au public ?
OUI

C'est une animation
Prestation en nature, pas de soutien

Simple

...est simple ou complexe à organiser ?

Complexe

Activités locales

À qui s'adresse **principalement** mon activité ?

Aux Nendettes, aux Nendards
Aux habitants de la région ?

C'est quelque chose d'ordinaire
dans mon calendrier ?

C'est quelque chose d'exceptionnel
dans mon calendrier ?

C'est une manifestation !

C'est un événement !

Ex. Loto, bal, compétition sportive...

Jubilé, amicale, festival, fête cantonale...

Soutien financier

Pas de soutien financier

Soutien financier

Prestation en nature
cf. Liste annexe

Prêt de matériel événementiel

Prêt de matériel communal

Sécurité

Intégration du CO
sous conditions

Aucune

NON

Pas de soutien

Activités touristiques

Aux excursionnistes
Provenance VS / hors VS
Aux touristes

Cela touche un public régional ?

Cela touche un public cantonal
et/ou national ?

Cela touche un public national
et/ou international ?

Sportive / culturelle

Occasion particulière 1x par année

Cela a lieu 1x par année et génère
des retombées conséquentes

C'est une manifestation !

C'est un événement !

C'est un Top Event !

Ex. Carnaval, Marché nendard

Ex. Mud Day, Grand Prix Migros

Ex. Nendaz Freeride, FICA,
Nendaz Snow Vibes Festival

Soutien financier

Le versement de soutien financier se fait en deux temps. La première moitié est versée avant la manifestation et la deuxième après la manifestation en fonction du respect de la convention de partenariat.

Prêt/don de matériel promotionnel

Marketing & communication

Information avant et pendant l'activité

Voirie

Intégration du Comité

Nendaz Tourisme peut être sollicité pour intégrer un Comité d'Organisation afin d'apporter des compétences transversales. Ce soutien fait l'objet d'une demande spécifique et est évaluée par NT.

MON ACTIVITÉ EST...

...une animation

Définition : Activité organisée dans le but de divertir les participants. Activités ponctuelles et ludiques ayant lieu dans un cadre spécifique (jeux, spectacles, ateliers...). Elle est en général de courte durée et nécessite une organisation simple. Elle peut être proposée tant par NT que des partenaires. Elle vient agrémenter le séjour des hôtes et dynamiser la vie des locaux.

Portée : locale – régionale

...une manifestation

Définition : Une manifestation est d'ordre sportive ou culturelle et a pour but de promouvoir les sports ou l'expression culturelle afin de divertir et sensibiliser le public. Une manifestation a lieu une ou plusieurs fois dans une année et peut nécessiter un comité (interne ou externe). Les activités ordinaires des sociétés locales rentrent dans cette catégorie (conférences, bals, tournois sportifs, kermesse, loto, spectacles et concerts annuels).

Portée : régionale – cantonale

...un événement

Définition : Un événement est une manifestation organisée dans le but de marquer une occasion particulière. Il peut avoir lieu une fois par année à une date précise (événement touristique) ou une seule fois de manière ponctuelle (événement extraordinaire). Les activités extraordinaires des sociétés locales rentrent dans cette catégorie (jubilé, amicale, festival, fête cantonale, etc.). Il s'agit d'une grande organisation, complexe et nécessitant un comité externe.

Portée : cantonale – nationale

...un top event

Définition : Un top event est un événement avec une portée internationale et qui participe à augmenter sensiblement la notoriété de Nendaz hors des frontières nationales. Les retombées pour Nendaz sont conséquentes.

Portée : nationale – internationale

Comment demander un soutien ?

La demande de soutien financier est à formuler par écrit à l'adresse : event@nendaz.ch au plus tôt 6 mois à l'avance. Nendaz Tourisme peut répondre positivement sous réserve de disponibilité budgétaire. La demande est faite avec un dossier de présentation de la manifestation ou de l'événement. Pour les aides matérielles, il est souhaitable qu'elle parvienne le plus rapidement possible afin de planifier au mieux l'utilisation des infrastructures.

CONTACTS UTILES

Portail de la commune de Nendaz pour les manifestations : www.nendaz.org/commune/demarches-manifestations.html

Label « Fiesta, pour que la fête soit belle du début à la fin » : www.fiesta.ch

COMMUNE DE NENDAZ

Matériel communal	Jean-Luc Crettenand	jean-luc.crettenand@nendaz.org	027 289 58 75
Gestion des déchets	Sylvain Fournier	sylvain.fournier@nendaz.org	027 289 58 73
Incendie et sécurité	Mickaël Udry	charge.securite@nendaz.org	027 289 58 60
Police municipale		police@nendaz.org	027 289 58 50
Secrétariat communal		secretariat@nendaz.org	027 289 56 00
Infrastructures communales, centre sportif	Fabien Fournier	fabien.fournier@nendaz.org	027 289 56 57
Samaritains		samaritains-nendaz@netplus.ch	079 220 71 71

NENDAZ TOURISME

Information	info@nendaz.ch	027 289 55 89
Evènements	event@nendaz.ch	027 289 55 89